

Aucun, évolution diachronique

Asma Dhoukar

MoDyCo, Université Paris Nanterre, 200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex, France
asma141982@yahoo.fr

Résumé. Ce papier se propose de décrire l'évolution diachronique de l'indéfini *aucun*. Nous évoquerons d'abord son évolution sémantique : valeur positive et valeur négative. Il sera question ensuite de son évolution catégorielle : déterminant indéfini et pronom indéfini. Nous observerons également son évolution morphologique : variation en genre (*aucun/aucune*) et en nombre (*aucun/aucuns*). Nous déterminerons finalement son évolution syntaxique : cas de postposition (*sentiment aucun*), cas d'insertion d'adjectifs ou d'indéfinis dans le groupe *aucun* + N (*aucun* + *beau/autre* + N) et la construction directe/indirecte de l'épithète ou de l'indéfini que l'on peut joindre à *aucun* (*aucun sérieux/autre* vs *aucun de sérieux/d'autre*).

Abstract. *Aucun, diachronic evolution.* This paper is used to describe the diachronic evolution of the indefinite *aucun*. We will first talk about its semantic evolution : positive value and negative value. We will treat later its categorical evolution : indefinite determiner and indefinite pronoun. Also, we will observe its morphological evolution : variation in gender (*aucun, aucune*) and in number (*aucun, aucuns*). Finally, we will determine its syntactic evolution : case of « postposition » (*sentiment aucun*), case of the insertion of adjective or indefinite determiner or pronoun in the group *aucun* + N (*aucun sérieux/autre* vs *aucun de sérieux/d'autre*) and the direct/indirect construction of the adjective or the indefinite determiner or pronoun that we can join to *aucun* (*aucun sérieux/autre* vs *aucun de sérieux/d'autre*).

1 Introduction

L'indéfini *aucun* a fait l'objet, dans les grammaires, d'études qui restent limitées à des généralités sans approfondir certains points spécifiques. Ce papier se propose donc de décrire l'évolution diachronique de l'indéfini *aucun*. C'est une étude primordiale et nécessaire dans la mesure où, d'après Pierrard (1998 : 38), de « nombreux linguistes (cf. Traugott & Heine, 1991 ; Hopper & Traugott, 1993 ; Bat-Zeev, 1994) affirment aujourd'hui « que l'on ne peut comprendre le fonctionnement des éléments grammaticaux avant d'avoir, au préalable, étudié et analysé les processus diachroniques que ces éléments ont dû suivre » (Bat-Zeev, 1994 : 114). Pour essayer de comprendre le fonctionnement de l'indéfini *aucun*, nous évoquerons d'abord son évolution sémantique : variation entre valeur positive et valeur négative. Il sera question ensuite de son évolution catégorielle : il peut fonctionner comme déterminant indéfini ou pronom indéfini. Nous observerons également son évolution morphologique : variation en genre (masculin/féminin) et en nombre

(singulier/pluriel). Nous déterminerons finalement son évolution syntaxique : cas de postposition (N + *aucun*), cas d'insertion d'adjectifs ou d'indéfinis dans le groupe *aucun* + N (*aucun* + adjectif/indéfini + N) et la construction directe/indirecte de l'épithète ou de l'indéfini que l'on peut joindre à *aucun* (*aucun* + adjectif/indéfini vs *aucun* + *de* + adjectif/indéfini).

Pour mener à bien cette étude, nous avons interrogé un corpus suivant une perspective diachronique allant du XII^e siècle jusqu'au XX^e siècle inclus. Il est formé de trois bases de données¹ qui se recouvrent en partie à savoir la *Base du Français Médiéval*² (du XII^e jusqu'au début du XIV^e siècle), le *Dictionnaire du Moyen Français*³ (du XIV^e jusqu'au début du XVI^e siècle) et *Frantext*⁴ pour les siècles suivants (du XVI^e jusqu'au XX^e siècle).

2 *Aucun*, évolution sémantique

Jespersen (1971) remarque que, dans les langues, l'évolution du positif vers le négatif est très fréquente. Pour ce qui est du français, l'évolution peut s'effectuer du positif vers le négatif ou du négatif vers le positif. En ce qui concerne *aucun*, le consensus semble établi par les grammaires, selon lequel ce mot se spécialise dans le sens négatif au cours de l'histoire de la langue. Nous notons un certain flottement quant à l'époque où s'établit ce changement, ce qui mérite une étude pour la préciser plus nettement. Nous nous intéressons donc ici à la variation sémantique de *aucun* et plus particulièrement aux contextes de son emploi en tant que mot positif ou négatif. D'une manière générale et en se référant aux différentes grammaires citées dans la bibliographie, *aucun* présente deux valeurs bien distinctes que l'on peut résumer dans cette citation de Fournier (1998 : 233) :

« La position la plus répandue, chez les grammairiens classiques mais aussi chez les historiens de la langue, est d'opposer deux valeurs distinctes : une valeur positive, étymologique (*aucun* < *aliquis unus* [...]) mais marginale, et une valeur négative, saillante, qui s'est imposée aux dépens de la première ».

Spillebout (1985 : 88-89) ajoute que ces deux valeurs étaient en concurrence, la langue classique du XVII^e siècle a gardé de la langue du XVI^e siècle deux valeurs centrales de *aucun* : une valeur positive et une valeur négative « qui se retrouvent concurremment dans toutes les catégories d'emploi » :

- (1) *Car apres avoir entendu leurs charges, il respondit : qu'il estoit tres-obéissant fils de la saincteté du pape, et prest à combattre pour son autorité, si aucun le vouloit quereller.* (Fauchet, *Fleur de la maison de Charlemaigne*, 1601)
- (2) *Vos voeux si mal reçus de l'ingrate Dorise, Qui le caresse autant comme elle vous méprise, Ne rencontreront plus aucun empêchement.* (Corneille, *Clitandre ou l'Innocence délivrée*, 1632)

Outre cette position opposant valeur positive et négative, Fournier (1998 : 233) ajoute une autre, inspirée de Damourette & Pichon, consistant à « proposer un traitement unitaire de ces indéfinis [*aucun, rien, personne...*] et de postuler une valeur de base, qui s'actualiserait en un effet de sens positif ou négatif selon les contextes ». Ces indéfinis sont considérés alors comme des forclusifs⁵ ayant pour valeur de base « de classer ce qu'ils expriment hors du champ de ce qui est aperçu comme réel ou réalisable » (EGLF : § 2241) ou comme des termes de polarité⁶. Ces forclusifs, parmi lesquels figure *aucun*, « apparaissent dans trois contextes d'emploi qui construisent leurs trois valeurs typiques : a) en atmosphère forclusive, avec une valeur positive inférant invalidation probable, b) avec le discordantiel *ne* et la valeur résultante négative, c) comme premier introducteur de forclusion avec pleine valeur négative » (Fournier, 1998 : 234).

2.1 *Aucun*, en atmosphère forclusive avec une valeur positive

L'atmosphère forclusive concernant l'indéfini *aucun* se trouve assurée par divers marqueurs : des propositions interrogatives directes et indirectes ; une subordonnée régie par une principale négative ; la présence d'adjectif, verbe ou nom « forcluant⁷ » ; la préposition ou la locution « forcluante » *sans (que)* ; les locutions *avant (de, que)*, *loin (de, que)* ; la locution adverbiale *comme si* ; des constructions comparatives et des constructions hypothétiques. Ces différents cas seront illustrés, quand notre corpus le permet, par les exemples qui persistent en français moderne.

2.1.1 Propositions interrogatives directes et indirectes

Certaines grammaires, allant de l'ancien français jusqu'au français moderne, se mettent d'accord sur le fait que *aucun* a une valeur positive dans les interrogatives :

« Dans la presque totalité des œuvres littéraires, *aucun* n'apparaît pas dans des phrases négatives ; il n'apparaît avec *ne* que dans des acceptions nettement positives encore, dans des situations non thétiques : [...] négation mise en question par une interrogative ». (Buridant, 2000 : 179-180)

« En atmosphère forclusive, *aucun* est glosable par « quelque/quelqu'un » et construit une valeur de singularité/pluralité indéterminée [dans une] interrogation ». (Fournier, 1998 : 234)

« AUCUN [...] [a] le sens positif [...] dans les interrogatives directes ou indirectes ». (Chevalier *et al.*, 1964 : 267)

L'exploration de notre corpus nous a permis de relever les deux interrogatives suivantes (interrogative directe dans (3) et interrogative indirecte dans (4)) :

- (3) *Pouvait-il trouver en lui-même aucun signe de vieillissement ?* (Druon, *Les Grandes familles* : t. 1, 1948)
- (4) *Je ne savais pas laquelle de ces jeunes filles était Mlle Simonet, si aucune d'elles s'appelait ainsi [...].* (Proust, *À la recherche du temps perdu*, 1918)

2.1.2 Subordonnée régie par une principale négative

Fournier (1998 : 234) note que l'emploi de *aucun*, en français classique, avec une valeur positive est possible quand la négation porte sur le « verbe principal ». C'est le cas également en français moderne : Chevalier *et al.* (1964 : 267) utilisent *aucun* avec une valeur positive « dans une proposition subordonnée ou dans le groupe d'un verbe à l'infinitif qui dépendent d'un verbe de forme ou de sens négatif » :

- (5) *Et je ne pense pas qu'aucun amour puisse compenser cela.* (Alain-Fournier, *Correspondance avec Jacques Rivière (1905-1914)*, 1914)

2.1.3 Adjectif, verbe ou nom « forcluant »

Dans la grammaire moderne, nous constatons que *aucun* présente une valeur positive après un adjectif⁸ comme dans (6), un verbe⁹ comme dans (7) ou un nom¹⁰ comme dans (8) « de sens négatif (*nier*, *la négation*, *indéniable*, etc.) ou contenant une idée de négation (*défendre*, *le doute*, *incertain*, etc.) » (TLFi) :

- (6) *Quant à Noémi, son attitude envers ces petits est un des mystères de cette femme qui semblait **incapable** d'en avoir **aucun**.* (Yourcenar, *Le Labyrinthe du monde : II Archives du Nord*, 1977)
- (7) *[...] je **douterais** que le sieur Pereyre, avec tout son talent, pût jamais tirer d'eux **aucun chant** musical.* (Derrida, *De la grammatologie*, 1967)
- (8) *Il y était spécifié que l'oiseau sera fait de bois... il sera posé sur deux pattes avec **défense absolue** d'y mettre **aucun fer ou laiton**...* (*Jeux et sports*, 1967)

C'était le cas également en français classique après, selon Fournier (1998 : 234), un adjectif, un verbe ou un nom « forcluant ».

2.1.4 Préposition ou locution « forcluante » sans (que)

Selon Chevalier *et al.* (1964 : 267) ou le *TLFi*, *aucun* est employé couramment avec une valeur positive après la préposition *sans* comme dans (9) ou la locution conjonctive *sans que* comme dans (10) :

- (9) *Le quinquina guérit la fièvre **sans que** nous ayons **aucun besoin** de savoir ce que c'est que la fièvre.* (Bernard, *Principes de médecine expérimentale*, 1878)
- (10) *[...] malheureusement elles y répondent trop facilement, **sans exiger** de nous presque **aucun effort** [...].* (*Histoire générale des sciences*, 1961)

2.1.5 Locutions avant (de, que), loin (de, que)

Aucun peut avoir une valeur positive après, comme mentionné dans le *TLFi*, les tours *avant de* (11), *avant que* (12) et *loin de* (13) :

- (11) *[...] mais la grande tentative d'un théâtre entièrement nouveau à laquelle je m'adonne, me prendra plusieurs années, **avant de** montrer **aucun résultat** extérieur.* (Mallarmé, *Correspondance : t. 2 : 1871-1879*, 1879)
- (12) *[...] nous le vîmes se lever d'un bond et courir se perdre à vingt mètres de là dans la foule de ses compagnons, **avant qu'aucun wachmann** eût trouvé le loisir d'épauler à nouveau.* (Ambrière, *Les Grandes vacances*, 1946)
- (13) *Dans les romans de Malraux, de Colette, de Montherlant (dont je suis **loin de penser aucun mal**) il n'y a que Malraux, que Colette, que Montherlant, c'est assez clair.* (Gracq, *En lisant, en écrivant*, 1980)

Notons, comme le remarque le *TLFi*, que, dans ces différentes attestations, « le verbe de la subordonnée complétive, lorsqu'il est conjugué, l'est toujours au subjonctif qui permet de présenter le procès comme l'objet d'un sentiment, d'un jugement et non comme un simple fait que l'on énonce en l'actualisant ».

2.1.6 Locution adverbiale comme si

Selon Grevisse (1993 : 931), *aucun*, sur le modèle d'autres auxiliaires de négation, « peut encore, dans certaines conditions [entre autres les phrases introduites par *comme si*], s'employer avec son ancienne valeur positive (« quelque, un, n'importe quel ») » :

- (14) *Un rationalisme indigne de son nom veut ignorer ces endroits souverains. Comme si la raison pouvait mépriser aucun fait d'expérience !* (Barrès, *La Colline inspirée*, 1913)

2.1.7 Constructions comparatives

Aucun s'emploie avec une valeur positive dans des constructions comparatives marquant soit l'égalité par l'intermédiaire de *aussi* et *autant* ; soit l'inégalité comme le notent Chevalier *et al.* (1964 : 267) : « AUCUN [...] [a] le sens positif [...] dans le second terme d'une comparaison d'inégalité » *via mieux, moins* et *plus* comme dans (15) :

- (15) *L'agitation de ces après-midi avenue Gabriel, de ces soirées électriques, était pour moi un moment de vie intense, un moment of being plus vif qu'aucun autre moment de la semaine.* (Roubaud, *Poésie : récit*, 2000)

2.1.8 Constructions hypothétiques

La valeur positive de *aucun* se trouve favorisée surtout par l'emploi d'hypothétiques introduites par la conjonction *si*, comme le remarquent Chevalier *et al.* (1964 : 267) : « AUCUN [...] [a] le sens positif [...] après [...] parfois la conjonction SI (introduisant une conditionnelle) » :

- (16) *[...] si la mise au pilori de l'éclair par M. Bojarski valait la séparation au coin de la rue Daunou, si aucune phrase au monde valait cette forme de Bella entrevue dans le miroir du magasin, valait le désespoir quotidien, sans remède, de notre séparation...* (Giraudoux, *Bella*, 1926)

Pour conclure, notons que la valeur positive de *aucun* se trouve favorisée généralement par une atmosphère où règne le hasard, l'imprévu, où rien ne semble être sûr, une atmosphère teintée de doute corrélée, dans certains cas, à l'emploi du subjonctif ou du conditionnel marquant ainsi l'irréalité du contexte. Ces différents contextes favorisent la lecture positive de *aucun* grâce au non emploi de la particule de négation *ne* :

« Enfin, dans certains types d'environnement (phrases interrogatives, verbe ou adjectif de sens négatif, préposition *sans*, etc.), les quantificateurs de l'ensemble vide peuvent être remplacés par des éléments de sens positif : *sans voir personne* et *sans voir quelqu'un* peuvent s'utiliser pour décrire la même situation ». (Arrivé *et al.*, 1986 : 327)

Mise à part cette atmosphère forclusive, *aucun* peut s'employer, comme le note Fournier (1998 : 235), avec une valeur positive « et opérer une quantification plurielle » dans d'autres types de contextes¹¹ ou au pluriel¹².

2.2 *Aucun*, valeur négative (*ne*)

En dehors de ces tours [les différents contextes, que nous venons d'évoquer, favorisant la valeur positive de *aucun*], « *aucun* ne s'emploie plus qu'accompagné d'une négation, (ou que dans une phrase de valeur négative) [ayant comme équivalents] *nul* ou *pas un* » (Le Bidois, G. & Le Bidois, R., 1967 : 216). Certains exemples attestent la valeur négative de *aucun* depuis l'ancien français et plus exactement, comme mentionné par Buridant (2000 : 180), dès la fin du XIII^e siècle « dans des textes juridiques, dont les premières chartes en langue vulgaire [et] dans des traductions respectant la lettre du texte ou ayant tendance à latiniser [...] ». L'usage se répand ensuite largement dans la langue littéraire vulgaire ». Ces différents emplois, comme le notent Picoche & Marchello-Nizia (2008 : 261), s'avèrent

rare, « ce n'est qu'à partir du XV^e s. que, remplaçant de plus en plus souvent *nul* auprès de *ne*, il prend peu à peu au singulier la valeur négative qu'il a en français moderne ». Elles ajoutent (*Ibid.*) que « cette évolution est achevée au XVII^e s. ». La valeur négative est due alors, comme le remarque Fournier (1998 : 235), au discordantiel *ne* : « la valeur résultante est négative, *ne... aucun* construit une quantification nulle ». C'est d'ailleurs ce que mentionnent Foulet (1919), Brunot & Bruneau (1969), Ménard (1973), Grevisse (1990 et 1993) et Littré (1873) expliquant que cette valeur négative n'est qu'un effet de « contagion » suite à l'emploi fréquent de *aucun* dans des phrases de modalité négative. En voici quelques citations :

« le sens négatif [de aucun] ne lui vient que par son adjonction avec la négation *ne* ». (Littré, 1873 : 240)

« Au moment même où *quelque* passait du sens dubitatif au sens affirmatif, un autre mot suivait une évolution précisément inverse : c'est *aucun* [...]. Dès le XII^e siècle on rencontre *aucun*, et toujours au sens de « quelqu'un ». Le mot devient de plus en plus fréquent, sans modifier sa signification. Puis les phrases négatives où il se glisse déteignent sur lui. Il finira au XV^e siècle par prendre un sens nettement négatif, qu'il a encore aujourd'hui. On voit que c'est tout à fait l'histoire de *quelque*, mais vue à rebours. *Quelque*, qui avait le sens négatif, à force d'entrer dans des phrases positives, a pris le sens positif ; *aucun* qui avait le sens positif, à force d'entrer dans des phrases négatives, a pris le sens négatif ». (Foulet, 1919 : 230)

« C'est par suite de son emploi fréquent dans les phrases négatives que *aucun* a pris le sens de « nul ». C'est un fait de *contagion* ». (Brunot & Bruneau, 1969 : 470)

« *Aucun* conserve encore son sens primitif au XVII^e siècle : [...]. Mais il commence à passer du sens positif au sens négatif en français classique, par suite de son fréquent emploi dans les phrases négatives ». (Ménard, 1973 : 39)

« Mais étant le plus souvent accompagné de la négation, *aucun* a pris, par contagion, la valeur négative de « pas un » ». (Grevisse, 1990 : 131)

« Comme d'autres auxiliaires de la négation, *aucun* a pris par contagion le sens négatif de l'adverbe *ne* qu'il accompagne d'ordinaire ». (Grevisse, 1993 : 931)

Brunot & Bruneau (1969 : 472), remarquant l'effet puissant de la négation, vont jusqu'à donner la règle suivante :

« La plupart des mots-outils qui désignent, en français moderne, les notions *zéro homme*, *zéro chose*, sont de création française. Leur histoire montre la puissance d'irradiation de la négation : *tout mot-outil qui se trouve habituellement en rapport étroit avec la négation prend une valeur négative* ».

2.3 *Aucun* comme premier introducteur de forclusion avec pleine valeur négative

A côté de ces emplois avec *ne* marquant la valeur négative de *aucun*, la quantification nulle peut être opérée également, comme mentionné par Fournier (1998 : 235), uniquement par *aucun*. C'est le cas, par exemple, des constructions elliptiques (interrogations, réponses...) que nous avons repérées à partir du XVII^e siècle :

(17) *Quels puissants motifs cet heureux avait-il pour risquer tout ce bonheur ? aucun.* (Martin du Gard, *Jean Barois*, 1913)

(18) *Et immédiatement, il détourna la tête comme si sa voix avait fait plus de bruit, avait sonné plus fort qu'il ne l'aurait voulu. aucun bruit dans la maison. La porte de la cuisine s'était refermée, sombre à nouveau.* (Coindreau, *Lumière d'août*, 1935)

- (19) - *Nos autorités ne vous ont rien expliqué ? aucun motif ?* (Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996)
- (20) *Les avions minuscules, telles des mouches, tout là-haut, bombardaient-ils ? aucun bruit, sauf le grouillement du chantier.* (Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996)

Pour résumer, comme nous l'avons décrit plus haut et comme le montrent Martineau & Déprez (2004 : 41), le français classique constitue « un point tournant » quant à l'évolution sémantique de l'indéfini *aucun* : diminution graduelle au cours du XVIII^e siècle de *aucun* comme terme de polarité « au profit d'un emploi comme terme négatif, probablement à cause de la cooccurrence de plus en plus fréquente de [ce terme] avec la particule *ne* » :

« On [a vu] par l'étymologie et par l'historique, que *aucun* a essentiellement un sens affirmatif ; que le sens négatif ne lui vient que par son adjonction avec la négation *ne* ; et que, si la fréquence de cette adjonction a altéré la netteté de la signification primitive, elle ne l'a pas détruite en fait, et surtout ne doit pas la faire perdre de vue ». (Littré, 1873 : 240)

La valeur positive de *aucun* n'est plus possible aujourd'hui que dans des contextes forclusifs (contextes de polarité) : des propositions interrogatives directes/indirectes ; une subordonnée régie par une principale négative ; la présence d'adjectif, verbe ou nom « forcluante » ; la préposition ou la locution « forcluante » *sans (que)* ; les locutions *avant (de, que), loin (de, que)* ; la locution adverbiale *comme si* ; des constructions comparatives et des constructions hypothétiques. On retrouve ces différents contextes en français moderne mais à moindre fréquence avec une nette supériorité des emplois avec *sans*.

3 *Aucun*, évolution catégorielle

Outre son évolution sémantique, *aucun* présente cette capacité d'être polycatégoriel¹³ : il peut s'employer soit comme déterminant indéfini (*aucun inconvénient*), soit comme pronom indéfini (*aucun de ces coups*). Le tableau (1) et le graphe (1) permettent d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution diachronique de ces deux emplois :

Tableau 1. *Aucun*, emplois déterminatifs/pronominaux.

Siècle	Déterminant	Pronom	Total
XII ^e	86	30	116
XIII ^e	773	376	1149
XIV ^e	4006	1649	5655
XV ^e	3073	1541	4614
XVI ^e	3050	1345	4395
XVII ^e	9569	1927	11496
XVIII ^e	14841	3639	18480
XIX ^e	24831	4760	29591
XX ^e	35628	5953	41581

Nous constatons que les emplois pronominaux représentent le tiers des emplois déterminatifs jusqu'au XVI^e siècle (30,35% contre 69,65% entre le XII^e et le XVI^e siècle). A partir du XVII^e siècle, l'écart entre les deux emplois a nettement augmenté : une nette

supériorité de *aucun* utilisé comme déterminant (84,8% contre 15,2% en français moderne) :

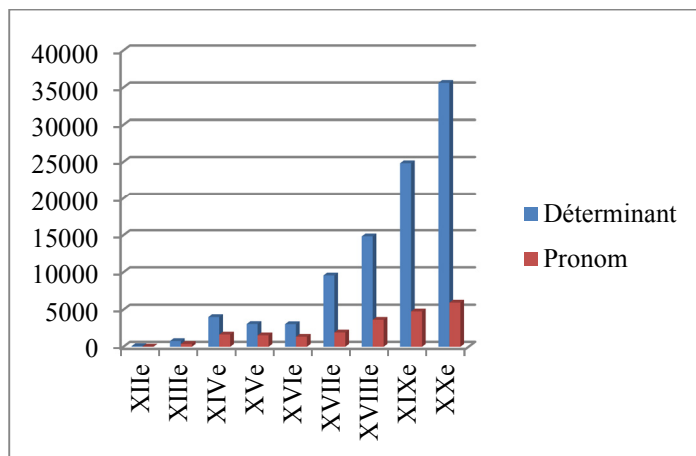


Figure 1. *Aucun*, évolution diachronique des emplois déterminatifs et pronominaux.

4 *Aucun*, évolution morphologique

En plus de son évolution catégorielle en tant que déterminant ou pronom, *aucun* présente la possibilité, du côté de son évolution morphologique, de varier en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel).

4.1 Variation en genre

Aucun, comme d'autres indéfinis en *-un* en l'occurrence *chacun*, se caractérise par sa variation en genre (*aucun ennui*, *aucune lutte*). Le tableau (2) et le graphe (2) permettent de suivre son évolution diachronique :

Tableau 2. *Aucun*, variation en genre.

Siècle	Masculin	Féminin	Total
XII ^e	76	40	116
XIII ^e	689	460	1149
XIV ^e	2979	2676	5655
XV ^e	2816	1798	4614
XVI ^e	2630	1765	4395
XVII ^e	6182	5314	11496
XVIII ^e	10090	8390	18480
XIX ^e	15366	14225	29591
XX ^e	21761	19820	41581

Les emplois de *aucun* au masculin (*aucun*) et au féminin (*aucune*) coexistent en allant d'un siècle à un autre avec une légère supériorité des emplois au masculin :

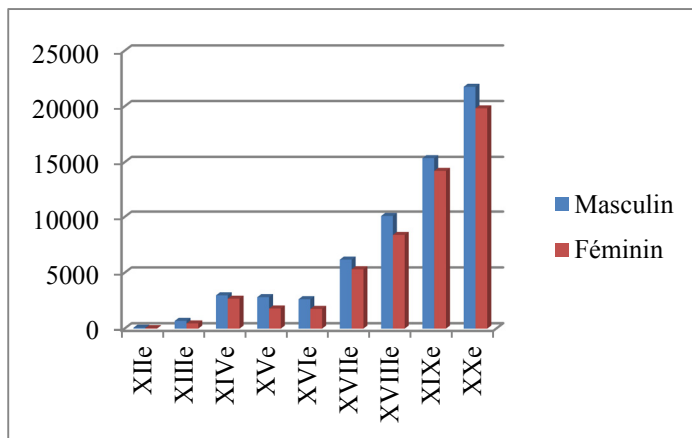


Figure 1. *Aucun*, évolution diachronique en genre.

4.2 Variation en nombre : *aucuns*, *les aucuns*, *d'aucuns*

Outre sa variation en genre, *aucun* se caractérise par sa variation en nombre¹⁴ (*aucun*, *aucuns*). Le tableau (3) et le graphe (3) permettent de tracer l'évolution diachronique des emplois de *aucun* au singulier par rapport à ses emplois au pluriel :

Tableau 3. *Aucun*, variation en nombre.

Siècle	Singulier	Pluriel	Total
XII ^e	112	4	116
XIII ^e	989	160	1149
XIV ^e	3474	2181	5655
XV ^e	1963	2651	4614
XVI ^e	2820	1575	4395
XVII ^e	10177	1319	11496
XVIII ^e	18025	455	18480
XIX ^e	29310	281	29591
XX ^e	41233	348	41581

Notons que c'est uniquement au XV^e siècle que les emplois au pluriel s'avèrent légèrement supérieurs aux emplois au singulier. Par ailleurs, nous constatons une nette supériorité des emplois au singulier au cours des siècles suivants notamment au XVII^e siècle, ce qui est expliqué par l'évolution sémantique de *aucun* qui bascule, comme nous l'avons vu dans le point 2, à ce moment-là :

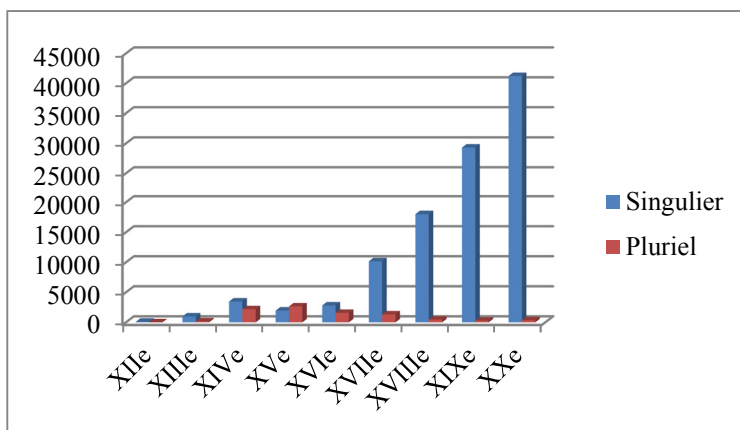


Figure 3. *Aucun*, évolution diachronique des emplois au singulier et au pluriel.

En consultant notre corpus et en se référant à l'étude réalisée par Prévost & Schnedecker (2004) sur l'évolution diachronique de *aucun*, nous constatons que le pluriel peut se manifester, de l'ancien français au français moderne, sous plusieurs formes à savoir *aucuns*, *les aucuns* et *d'aucuns*. Le tableau (4) permet de tracer l'évolution de chacune de ces formes tout en précisant leurs emplois en tant que déterminant (D) et pronom (P) :

Tableau 4. *Aucun*, évolution diachronique des formes plurielles.

Siècle	<i>Les aucuns</i>			<i>D'aucuns</i>			<i>Aucuns</i>		
	D	P	Total	D	P	Total	D	P	Total
XII ^e	0	0	0	0	0	0	3	1	4
XIII ^e	0	23	23	1	0	1	100	36	136
XIV ^e	14	136	150	3	2	5	1154	872	2026
XV ^e	4	114	118	0	12	12	1340	1181	2521
XVI ^e	0	39	39	30	57	87	617	832	1449
XVII ^e	0	22	22	10	43	53	638	606	1244
XVIII ^e	0	0	0	0	0	0	351	104	455
XIX ^e	0	0	0	0	46	46	188	47	235
XX ^e	0	0	0	1	279	280	60	8	68
Total	18	334	352	45	439	484	4451	3687	8138

Les aucuns a connu des proportions relativement importantes au cours des XIV^e et XV^e siècles pour régresser ensuite aux XVI^e et XVII^e siècles et finir par disparaître au XVIII^e siècle. Les emplois en tant que déterminant sont minoritaires (18 attestations) par rapport aux emplois pronominaux (334 attestations).

La forme *d'aucuns*, quant à elle, a suivi une évolution progressive pour atteindre son maximum au cours du XX^e siècle. *D'aucuns* se caractérise par une nette supériorité de ses emplois pronominaux (439 occurrences) par rapport à ses emplois déterminatifs (45 occurrences). En tant que déterminant, *d'aucuns* a connu un pic au XVI^e siècle suite auquel la forme commence sa régression jusqu'à finir par disparaître mise à part une seule attestation repérée en français moderne considérée comme archaïque. Les emplois de *d'aucuns*, en tant que pronom, sont plus abondants surtout au XX^e siècle.

Aucuns, finalement, ayant le plus grand nombre d'occurrences, se caractérise par sa régression au fil du temps pour aboutir à des attestations minoritaires au cours du XX^e siècle. Nous constatons une légère supériorité des emplois déterminatifs (4451 occurrences) par rapport aux emplois pronominaux (3687 occurrences). Les deux emplois progressent quantitativement en allant du XII^e siècle jusqu'au XV^e siècle pour commencer à régresser progressivement jusqu'à devenir minoritaires au cours du XX^e siècle avec une supériorité des emplois déterminatifs (60 occurrences) sur les emplois pronominaux (8 occurrences).

Pour résumer, l'étude des caractéristiques morphologiques de *aucun* nous a permis d'aboutir aux deux conclusions suivantes : coexistence jusqu'au français moderne des deux formes *aucun* et *aucune* et réduction des formes *aucun* au pluriel. En effet, les trois formes du pluriel *aucun(e)s*, *d'aucun(e)s* et *les aucuns* ont subi plusieurs changements. Nous aboutissons à la disparition de *les aucuns* au XVII^e siècle et au maintien des deux autres formes (*aucuns* et *d'aucuns*) avec, en revanche, une réduction de leurs caractéristiques. Hormis la persistance de certaines attestations archaïques, vieilles, relevant du style marotique, nous notons la disparition de *aucuns* en emploi pronominal et *d'aucuns* en emploi déterminatif. *D'aucuns*, en emploi pronominal, acquiert, quant à lui, un double avis contradictoire dans la mesure où certains grammairiens le considèrent comme vieilli¹⁵, là où d'autres notent qu'il est tout à fait en usage¹⁶. On pourrait expliquer la régression des emplois au pluriel de *aucun* par la disparition de sa valeur positive. Suite à la réanalyse de *aucun* comme indéfini négatif, les grammairiens se sont mis à rejeter l'emploi pluriel parce qu'il n'est pas logique : *aucun* signifiant alors « pas un » ; s'il n'y en a pas *un*, on ne voit pas pourquoi on devrait utiliser le pluriel. Wagner & Pinchon (1962) notent que le pluriel *aucun(e)s* ne s'est conservé que dans les phrases positives. Notre corpus nous montre, néanmoins, que cette forme continue à s'employer en français moderne non seulement dans des phrases positives mais également dans des phrases négatives :

- (21) *Aujourd'hui je me borne à me réjouir sincèrement qu'aucuns de ces personnages ne s'interposent plus entre Mansart, Robert De Cotte, Mique, Lenôtre, Tuby, Coisevox et ma solitude.* (du Bos, *Journal* : t. 4, 1928)

Littré (1873 : 240) va jusqu'à légitimer ces emplois négatifs au pluriel :

« Quelques personnes doutent si *aucun*, *aucune*, avec la négation, peuvent être employés au pluriel. Il est plus ordinaire de mettre le singulier ; mais comme rien n'empêche de nier la pluralité aussi bien qu'on nie l'unité, rien non plus ne peut faire condamner les phrases où *aucun* est au pluriel. On voit par les exemples que les meilleurs auteurs, en prose comme en vers, se sont servis d'*aucun* au pluriel. Cet emploi est donc pleinement légitime ».

5 *Aucun*, évolution syntaxique

En dehors de son évolution morphologique (variation en genre et en nombre), *aucun* a suivi une évolution syntaxique se résumant, entre autres, dans les trois points suivants : les cas de postposition (N + *aucun*), les cas d'insertion (*aucun* + adjectif/indéfini + N) et les constructions directes/indirectes des adjectifs/indéfinis joints à *aucun* (*aucun* + adjectif/indéfini vs *aucun* + *de* + adjectif/indéfini).

5.1 Cas de postposition : N + *aucun*

Dans l'usage actuel, l'indéfini *aucun* est généralement antéposé au nom. En témoigne, comme le montrent le tableau (5) et le graphe (4), la nette supériorité des cas d'antéposition par rapport aux cas de postposition :

Tableau 5. Evolution diachronique de la position de *aucun*.

Siècle	<i>aucun</i> Nom	Nom <i>aucun</i>
XII ^e	116	0
XIII ^e	1147	2
XIV ^e	5547	108
XV ^e	4549	65
XVI ^e	4185	210
XVII ^e	11351	145
XVIII ^e	18453	27
XIX ^e	29360	231
XX ^e	41178	403

Nous constatons, au fil du temps, une nette supériorité des cas d'antéposition par rapport aux cas de postposition, témoignant ainsi d'une tendance vers la fixation de la position de *aucun* malgré les 634 cas de postposition relevés aux XIX^e et XX^e siècles, un nombre qui a augmenté légèrement par rapport aux siècles précédents, mais qui demeure minime.

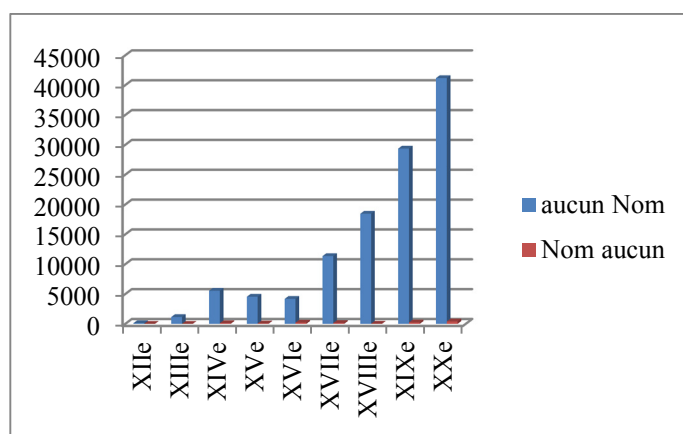


Figure 4. *Aucun* N et N *aucun* : évolution diachronique.

Aucun peut être postposé, selon Chevalier *et al.* (1964 : 266) ou Grevisse (1993 : 31), lorsque le substantif est précédé de la préposition *sans*. En dehors de cette construction, d'autres cas de postposition peuvent avoir lieu, ils sont considérés alors, selon les termes de Grevisse (1993 : 932), comme « en marge de l'usage ».

L'exploration de notre corpus nous a permis de constater que la postposition concerne effectivement ces deux cas (*sans rapport aucun* ; *rapport aucun*) que nous résumons dans le tableau (6) :

Tableau 6. Evolution diachronique des cas de postposition de *aucun*.

Siècle	<i>Sans</i> + N + <i>aucun</i>	N + <i>aucun</i>	Total
XIII ^e	0	2	2
XIV ^e	41	67	108

XV ^e	22	43	65
XVI ^e	54	156	210
XVII ^e	75	70	145
XVIII ^e	9	18	27
XIX ^e	224	7	231
XX ^e	388	15	403

Les cas de postposition ont suivi, comme le montre le graphe (5), l'évolution suivante : les deux cas progressent jusqu'aux XVI^e (N + *aucun*) et XVII^e (*sans* + N + *aucun*) siècles ; nous observons ensuite une nette chute de la construction (*sans* + N + *aucun*) au XVIII^e siècle et une régression de la construction (N + *aucun*) à partir du XVII^e siècle ; nous constatons enfin que les constructions précédées de *sans* reprennent leur progression alors que les autres cas se marginalisent :

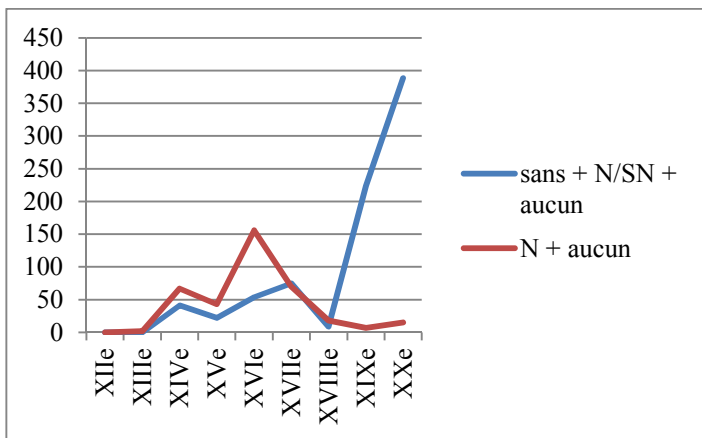


Figure 5. Evolution des cas de postposition de *aucun*.

Les constructions N + *aucun* se trouvent du XIV^e siècle jusqu'au XVII^e siècle essentiellement dans des phrases où règne une atmosphère négative : 48 attestations de valeur négative sur un total de 67 occurrences au XIV^e siècle ; 32 sur un total de 43 au XV^e siècle ; 134 sur un total de 156 au XVI^e siècle et 69 sur un total de 70 au XVII^e siècle. Cette valeur négative est visible dans des phrases introduites par la particule de négation *ne*. Au cours des siècles suivants, nous n'avons relevé que des attestations négatives introduites par *ne* :

(22) [...] voilà que je n'ai plus de **rapport aucun** à la notion de prix. Adieu l'argent. (Pachet, *Autobiographie de mon père*, 1987)

Concernant les autres cas de postposition *sans* + N + *aucun*, Grevisse (1993 : 31) note que *aucun* n'est plus considéré comme un déterminant, mais plutôt comme un adjectif épithète : « quand le syntagme est précédé de *sans* (dont le régime se construit souvent sans déterminant) ; il cesse alors d'être un déterminant » :

(23) Anna n'avait d'italien que le minois, trop naturelle dans ses humeurs comme dans ses gestes, **sans coquetterie aucun**e, avec un enthousiasme tempéré par la tendresse. (Rimbaud, *La Bataille*, 1997)

Ceci contredit ce qu'avancent, quelques années plus tôt, Grevisse & Goosse (1989 : 185) concernant ce changement de valeur : « [a]ucun, au contraire des autres déterminants, peut se placer après le nom, dans la langue écrite, sans changer de valeur. Cela se produit

uniquement quand le syntagme est introduit par la préposition *sans* ». Ces deux avis partagés entre *aucun* comme déterminant ou comme adjectif épithète montrent qu'il y a un problème concernant le statut catégoriel de *aucun*.

5.2 Cas d'insertion : *aucun* + adjectif/indéfini + N

En plus de ces cas de postposition (N + *aucun*), le groupe nominal *aucun* N se caractérise par la possibilité d'insertion d'adjectifs ou d'indéfinis entre ses deux constituants. Le tableau (7) et le graphe (6) permettent de suivre leur évolution diachronique :

Tableau 7. *Aucun*, évolution diachronique des cas d'insertion.

Siècle	<i>Aucun</i> + adjectif/indéfini + N	Total
XII ^e	4	116
XIII ^e	69	1149
XIV ^e	280	5655
XV ^e	210	4614
XVI ^e	141	4395
XVII ^e	477	11496
XVIII ^e	565	18480
XIX ^e	813	29591
XX ^e	945	41581

Ces différents cas d'insertion ne cessent généralement d'augmenter au fil des siècles :

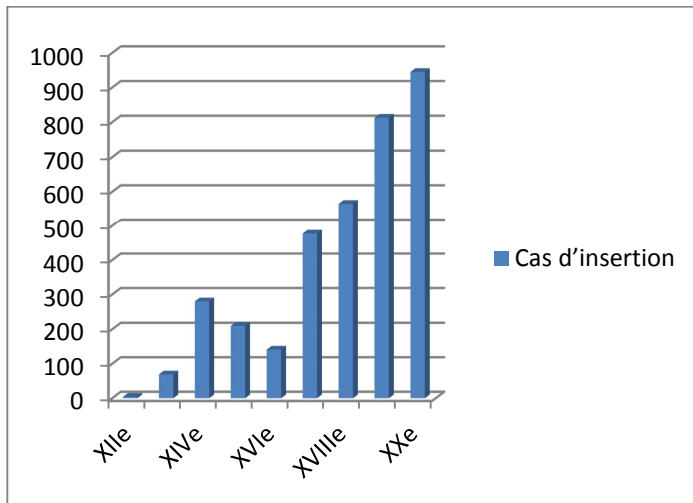


Figure 6. *Aucun*, évolution diachronique des cas d'insertion.

Au cours du XII^e siècle, nous n'avons relevé que quatre cas d'insertion avec les adjectifs *bon* et *grand*. Au cours des siècles suivants, nous constatons une augmentation progressive en nombre d'occurrences comme le montre le tableau (7). Notons également une diversité au niveau des mots insérés¹⁷ avec des proportions variables au fil des siècles. Au cours de chaque siècle, nous avons une reproduction du schéma suivant que nous résumons dans le tableau (8) : dominance de l'insertion de l'indéfini *autre* suivi des

adjectifs *bon, grand, jeune, mauvais, nouveau, véritable* et *vrai* (leur nombre d’occurrences varie selon les synchronies) et insertion d’autres adjectifs¹⁸ représentant des cas minoritaires avec une utilisation limitée réduite généralement à un ou deux cas :

Tableau 8. Evolution diachronique des adjectifs/indéfinis insérés.

Siècle	autre	Les adjectifs majoritaires							Les cas minoritaires
		<i>bon</i>	<i>grand</i>	<i>jeune</i>	<i>mauvais</i>	<i>nouveau</i>	<i>véritable</i>	<i>vrai</i>	
XIII ^e	22	6	11	0	2	1	0	0	27
XIV ^e	127	21	24	5	5	4	0	0	94
XV ^e	44	47	27	6	7	8	0	1	70
XVI ^e	33	19	9	3	12	4	0	3	58
XVII ^e	248	37	11	2	47	13	6	15	98
XVIII ^e	393	20	10	12	45	11	18	14	42
XIX ^e	600	26	46	14	40	12	9	6	60
XX ^e	706	23	46	18	25	25	18	15	69

5.3 Constructions directes/indirectes : *aucun* + adjectif/indéfini vs *aucun* + *de* + adjectif/indéfini

A côté de ces différents cas d’insertion (*aucun* + adjectif/indéfini + N), marqués par la diversité et la progression quantitative des mots insérés, *aucun* se caractérise également par la possibilité de se construire directement¹⁹ ou indirectement²⁰ avec des adjectifs ou des indéfinis (*aucun* + adjectif/indéfini vs *aucun* + *de* + adjectif/indéfini). Wagner & Pinchon (1962 : 202) notent que les deux constructions sont possibles : *aucun* se construit indirectement *via* la préposition *de* ou directement avec des adjectifs. Ils précisent (*Ibid.*) que cette « différence de construction n’entraîne aucune différence de sens. Le choix doit donc être réglé par l’oreille et d’après des convenances de style. En parlant, on utilisera de préférence la construction indirecte qui épargne des liaisons insolites ». Riegel *et al.* (1994 : 211) remarquent, en revanche, que *aucun* ne peut pas se construire indirectement avec des adjectifs épithètes. Nous rejoignons l’avis de Wagner & Pinchon puisque l’exploration de notre corpus nous a permis de constater que les deux constructions (directes et indirectes²¹) sont tout à fait possibles comme en témoignent ces différentes attestations :

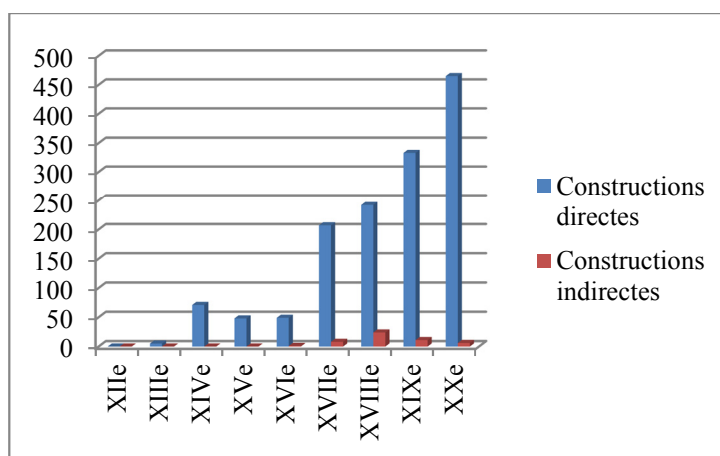
- (24) *Il me semble que l’âme bien seule avec elle-même, et qui se parle, de temps à autre, entre deux silences absolus, n’emploie jamais qu’un petit nombre de mots, et aucun d’extraordinaire.* (Valéry, *Variété V*, 1944)
- (25) *Aller s’enterrer dans une gargote de banlieue ne lui chantait guère. Des projets plus brillants, il n’en avait aucun de précis ; il était certain qu’ils s’offriraient d’eux-mêmes comme cet argent s’offrait à lui.* (Bazin, *La Tête contre les murs*, 1949)
- (26) *[...] la Voie royale (financièrement la plus assurée (quoique modestement) ainsi que la plus courte (quoique relativement)) paraissait claire (d’ailleurs je n’en connaissais aucune autre) :* (Roubaud, *Poésie : récit*, 2000)

Le tableau (9) et le graphe (7) permettent de tracer l’évolution progressive de ces différents cas utilisés à partir du XIII^e siècle :

Tableau 9. *Aucun*, évolution diachronique des constructions directes/indirectes avec des adjectifs/indéfinis.

Siècle	<i>Aucun</i> + adjectif/indéfini	<i>Aucun</i> + <i>de</i> + adjectif/indéfini	Total des constructions directes et indirectes	Total de <i>aucun</i> pronom
XII ^e	0	0	0	30
XIII ^e	5	0	5	376
XIV ^e	71	0	71	1649
XV ^e	48	0	48	1541
XVI ^e	49	1	50	1345
XVII ^e	207	8	215	1927
XVIII ^e	242	24	266	3639
XIX ^e	333	11	344	4760
XX ^e	465	6	471	5953

Nous constatons, à partir du XVII^e siècle, une nette supériorité des constructions directes. L'écart entre les deux types de constructions devient de plus en plus important au fil des siècles :

**Figure 7.** *Aucun*, évolution des constructions directes/indirectes

6 Conclusion

Au terme de cette étude, nous avons tenté de décrire la distribution de l'indéfini *aucun* d'un point de vue diachronique : évolution sémantique (valeur positive et négative), évolution catégorielle (double statut de déterminant et de pronom), évolution morphologique (variation en genre et en nombre) et évolution syntaxique (cas d'insertion (*aucun* + adjectif/indéfini + N), de postposition (N *aucun*) et des constructions directes/indirectes des adjectifs/indéfinis joints à *aucun*).

Ce travail nous a permis de repérer plusieurs changements concernant l'évolution de *aucun*. D'un point de vue sémantique, ce morphème peut être considéré comme un « forclusif » présentant trois valeurs bien distinctes. Il a d'abord une valeur positive qu'il

garde dans certaines tournures (propositions interrogatives directes et indirectes ; subordonnée régie par une principale négative ; présence d'adjectif, verbe ou nom « forcluant » ; préposition ou locution « forcluante » *sans (que)* ; locutions *avant (de, que)*, *loin (de, que)* ; locution adverbiale *comme si* ; constructions comparatives et constructions hypothétiques). En dehors de ces tournures « forclusives », *aucun* peut avoir généralement une valeur positive lorsqu'il est employé au pluriel à travers les formes *aucuns*, *les aucuns* et *d'aucuns*. Il présente ensuite une valeur négative acquise suite à son emploi fréquent avec la particule de négation *ne*. Il a enfin une valeur pleinement négative grâce à son emploi « nu » par exemple dans des constructions elliptiques. Avec *aucun*, nous assistons à une évolution d'une valeur positive assez fréquente jusqu'au français classique, comme l'observe Damourette & Pichon (1911-1940 : § 2917) : « Un simple coup d'œil lancé sur l'ancienne langue montre que les emplois positifs d'*aucun* étaient assez fréquents jusqu'à l'orée de l'âge classique », vers une valeur négative.

L'évolution catégorielle de *aucun* nous a montré que son emploi pronominal s'est restreint. *Aucun* est en train de chercher une certaine stabilisation visible grâce à la nette supériorité des emplois déterminatifs. Les prochains siècles seraient les seuls témoins permettant d'infirmer ou de confirmer son emploi exclusivement comme déterminant.

Côté morphologie, nous remarquons une réduction formelle des cas au pluriel. Cette diminution importante du pluriel serait due à deux facteurs : 1) la réanalyse de *aucun* comme terme négatif, avec pour conséquence 2) l'illogisme du pluriel selon les grammairiens. Dans le sens positif, nous passons des trois formes *aucuns*, *les aucuns* et *d'aucuns* à pratiquement la forme *d'aucuns*²² dotée d'une valeur positive et fonctionnant actuellement comme un pronom indéfini à part entière.

Sur le plan syntaxique, nous constatons une tendance vers la fixation de la position de *aucun* : nette supériorité des emplois antéposés (*aucun* + N) sur les emplois postposés (N + *aucun*). Les cas d'insertion (*aucun* + adjectif/indéfini + N) sont marqués par la diversité et la progression quantitative des mots insérés, avec notamment la dominance de l'insertion de l'indéfini *autre*. Concernant la construction directe ou indirecte de *aucun* avec des adjectifs/indéfinis, notons que les deux cas sont possibles avec dominance des constructions directes : dans les comparatives, on privilégie les constructions directes (*plus qu'aucune autre*, *aussi qu'aucune autre...*) ; les constructions indirectes, quant à elles, renvoient généralement à *en*.

Références bibliographiques

- Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Brunot, F. (1966). *Histoire de la langue française des origines à nos jours : Le XVIII^e siècle*. Paris : Armand Colin.
- Brunot, F. & Bruneau, Ch. (1969). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson et C^{ie}.
- Buridant, Cl. (2000). Les quantificateurs indéfinis. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- Chevalier, J.-C., Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M. & Peytard, J. (1964). *Grammaire du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. Paris : D'Artrey.
- Féraud, J.-F. (1787). *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille : Mossy.
- Florjic, F. (2009). Pourquoi *Nessun/Nessuno* en italien mais **Auke/Aucun* en français ?*. *Studia Linguistica*, 126, 33-45.
- Foulet, L. (1919). Études de syntaxe française : I. *Quelque*. *Romania*, 178, 220-249.
- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : édition Belin.
- Grevisse, M. (1990). *Précis de grammaire française*. Paris : Duculot.
- Grevisse, M. (1993). *Le Bon Usage*. Paris : Duculot.
- Grevisse, M. & Goosse, A. (1989). *Nouvelle Grammaire française*. Paris : Duculot.

- Haspelmath, M. (1997). *Indefinite Pronouns*. Oxford : Clarendon Press.
- Jespersen, O. (1971). *La philosophie de la grammaire*. Paris : Minuit.
- Le Bidois, G. & Le Bidois, R. (1967). *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*. Paris : éditions Alphonse et Jacques Picard et C^{ie}.
- Littré, E. (1873). *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette.
- Marchello-Nizia, Ch. (1997). Adjectifs, pronoms et adverbes indéfinis. *Histoire de la Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris : Nathan.
- Martineau, F. & Déprez, V. (2004). *Pas rien/Pas aucun* en français classique : variation dialectale et historique. *Langue française*, 143, 33-47.
- Ménard, Ph. (1973). *Manuel du français du moyen âge*. I. *Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux : Sobodi.
- Picoche, J. & Marchello-Nizia, Ch. (2008). *Histoire de la langue française*. Paris : éditions VIGDOR.
- Pierrard, M. (1998). Syntagme nominal et pronoms : la grammaticalisation des pronoms « essentiels » indéfinis. *La ligne claire de la linguistique à la grammaire*. Paris-Bruxelles : Duculot.
- Prévost, S. & Schnedecker, C. (2004) *Aucun(e)(s) / D'aucun(e)(s) / Les aucun(e)(s)* : évolution du français médiéval au français moderne. *Scolia*, 18, 41-75.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Sancier-Chateau, A. (1993). *Introduction à la langue du XVII^e siècle*. Paris : Nathan.
- Spillebout, G. (1985). *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*. Paris : Picard.
- Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*. Site internet : <<http://www.atilf.fr/tlfi>>.
- Wagner, R.-L. & Pinchon, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette universelle.

¹ Nous n'avons pris en compte qu'une partie de chacune de ces bases de données afin d'éviter le biais du doublement de certains textes.

² <http://bfm.ens-lsh.fr/>.

³ <http://www.atilf.fr/dmf/>.

⁴ <http://www.frantext.fr/>.

⁵ Selon Fournier (1998 : 233), nous devons la notion de *forclusif* à Damourette & Pichon (1911-1940, *Etude générale de la langue française*) qui donnent ce nom à des termes comme *rien, jamais, aucun, personne, plus, guère, etc.* « s'appliqu[ant] aux faits que le locuteur n'envisage pas comme faisant partie de la réalité » (Tome I, § 116). Ils ont réexaminé ces différents termes dans le tome VI (§ 2241) : « L'observation de la langue française conduit rapidement à remarquer que dans un certain type de phrases, des struments d'une série spéciale, *aucun, rien, jamais, guère, plus, non plus, etc.* peuvent être appelés à figurer respectivement au lieu des struments indifférenciés acceptifs : *un, quelque chose, un jour, beaucoup, encore, aussi, etc.* Ces struments ont pour fonction de classer ce qu'ils expriment hors du champ de ce qui est aperçu comme réel ou réalisable. [...] nous avons donné à ces struments le nom de forclusifs ». Ces termes forclusifs sont employés dans des contextes non négatifs créant toutefois une « atmosphère forclusive » qui « ne procède en réalité pas de circonstances grammaticales, mais de motifs sémantiques d'ordre psychologique. On y est plongé toutes les fois qu'on gravite autour d'un fait présenté comme ne rentrant pas dans un envisagement facile de la réalité, la réalité devant s'entendre ici, comme on va le voir, sous le triple aspect de la probabilité, de la désirabilité et de l'attingibilité investigatoire » (§ 2244). Fournier ajoute que cette atmosphère est « créée par différents indices contextuels, qui sont responsables de ce défaut de réalité : négation pleine *ne ... pas*, marqueurs lexicaux (préposition, adjectif, nom ou verbe), interrogation et percontation, comparaison, hypothèse, *etc.*, tous opérateurs qu'on peut dire forcluants dans la mesure où ils créent un obstacle à la réalisation et même à l'envisagement du procès ».

⁶ Voir Haspelmath (1997 : 34-35) qui montre la polarité négative de la série *any-* en anglais dans des interrogatives, des hypothétiques, des comparatives, après *sans*...

⁷ Nous empruntons le terme « forcluante(e) » à Fournier (1998 : 234).

⁸ Ces adjectifs sont principalement *difficile, impossible, incapable, indigne et inutile*, avec une nette supériorité d'*impossible* et *incapable*.

⁹ Parmi ces verbes, nous citons *s'abstenir, défendre, douter, empêcher, éviter, exclure, se garder, interdire, nier, ôter, prohiber, refuser* et *renoncer*, avec une supériorité des verbes *défendre* et *empêcher*.

¹⁰ Ces noms se limitent à *défense, impossibilité, impuissance, inaptitude, incapacité, interdiction* et *refus*, avec une fréquence d'emploi plus élevée concernant *défense, impossibilité* et *impuissance*.

¹¹ Citons, par exemple, l'emploi de *aucun* avec une valeur positive après des verbes de parole comme *dire*.

¹² Voir 4.2 Variation en nombre : *aucuns, les aucuns, d'aucuns*.

¹³ La même forme *aucun* fonctionne aussi bien comme déterminant ou pronom contrairement par exemple, comme le montre Floricic (2009 : 39), aux indéfinis *chacun/chaque* et *quelqu'un/quelque*. Ce dernier (*Ibid.*) note que l'indéfini *chacun* qui s'employait au XV^e siècle « tant comme pronom que comme adjectif [...] devient exclusivement pronom au XVII^e siècle (cf. Fournier 1998 : 221) » ; l'indéfini *chaque*, apparu dès le XII^e siècle, « demeure assez exceptionnel au XV^e siècle et ne s'impose qu'au XVI^e siècle (cf. Brunot 1967 vol. 2 : 320, Marchello-Nizia 1992 : 151) ».

¹⁴ Le français moderne se caractérise par l'utilisation dominante du singulier, mais sans empêcher l'emploi du pluriel, à travers les formes *aucuns* et *d'aucuns*, sous certaines conditions se résumant dans la citation suivante : « AUCUN [...] s'emploie le plus souvent au singulier. Cependant [il] s'emploie au pluriel quand [il détermine] des substantifs qui n'existent qu'à ce nombre (ou qui ont un singulier un sens différent, et, uniquement dans l'usage littéraire, quand la substance dont ils marquent l'absence constitue d'ordinaire plusieurs unités : *On ne peut lui attribuer aucun malaise de l'âme, aucunes ombres intérieures* (Valéry) » (Chevalier *et al.*, 1964 : 266). Selon Grevisse (1990 : 104), *aucun* peut se mettre au pluriel avec des substantifs qui ne présentent pas de formes au singulier (*frais*) ou qui ont un sens bien particulier ou différent au pluriel (*travaux publics*). Or, ce n'est pas tout à fait exact puisque le pluriel peut se rencontrer également en dehors de ces cas bien précis dans la mesure où « [l]a langue écrite, surtout littéraire, continue à utiliser le pluriel devant » (Grevisse, 1993 : 932) des substantifs tels que *désirs, plans, pieds, commentaires, ustensiles, soins, chevaux, termes, nombres, saluts, serviteurs, besoins*, etc. qui présentent une forme au singulier. Féraud (1787 : 203) est pour l'emploi de *aucun* au singulier : « *Aucun* c'est, *pas un*. Qui n'en a pas un, n'en a point du tout : qu'a-t-on donc à faire du pluriel ? ». Selon le même auteur, l'emploi au singulier est dû, « outre l'usage », au fait que cet indéfini est « accompagné d'une particule négative ». D'Olivet (1738 : 116), cité par Brunot (1966 : 1659), note que *aucun* n'a jamais de pluriel, une « règle confirmée en 1767 [...] ; cela ne serait tolérable que dans le style marotique ou au Palais, et au sens de *quelques-uns* ». Ce qui rejoint l'idée que la question du pluriel est posée en rapport avec la valeur positive/négative de *aucun(e)s*. A ce style marotique, Spillebout (1985 : 89), pour justifier l'emploi pluriel de *aucun*, ajoute que « certains écrivains en font une élégance ».

¹⁵ Certains grammairiens considèrent *d'aucuns* comme vieilli. Marchello-Nizia (1997 : 188) note que *d'aucun(e)s*, très fréquent aux XIV^e et XV^e siècles, « ne se rencontre encore que dans quelques textes de la fin du XV^e siècle ». Brunot & Bruneau (1969 : 471) avancent que cette forme est « archaïque ». Sancier-Chateau (1993 : 66) observe que la « forme pronominale plurielle précédée de *de* survit dans la première partie du XVII^e siècle, avec le sens de *quelques-uns*. F. Brunot note qu'après 1650, « on ne retrouvera [d']*aucuns* ainsi employé que par archaïsme ou en burlesque ». Elle note (*Ibid.*, 31) que son utilisation dans les *Contes* et les *Fables* de La Fontaine relève d'un « style marotique ». Littré (1873 : 240) considère également *d'aucun(e)s* comme un cas d'archaïsme qui n'est « plus guère en usage ».

¹⁶ D'autres grammairiens considèrent *d'aucuns* comme un mot encore utilisé. Citons, entre autres, Le Bidois, G. & Le Bidois, R. (1967 : 218) qui contredisent ce que remarque Littré : « Contrairement à ce qu'avance Littré, c'est en combinaison avec *de* qu'il [*aucun*] s'emploie surtout de nos jours [...]. La langue populaire, chose curieuse, est sur ce point d'accord avec celle des lettrés : « Y en a *d'aucuns* qui vous diront que... » H. Monnier (cité dans Nyrop) ». Ils remarquent (*Ibid.*, 217) que *d'aucun(e)s* « peut s'employer ainsi [*d'aucuns* au pluriel] aujourd'hui encore. Mais il y faut quelques précautions ». Grevisse (1993 : 1080) avance que *d'aucuns* peut encore s'utiliser au pluriel avec son ancien sens positif de « quelques-uns, certains » « dans la langue écrite soignée, mais aussi dans la langue parlée de certaines régions (notamment de l'Orléanais) ». Buridant (2000 : 179) note également que l'on trouve *d'aucuns* « encore, en français contemporain : *d'aucuns* dans *d'aucuns disent*, etc. ».

¹⁷ Nous avons relevé 23 mots insérés au XIII^e siècle, 42 au XIV^e siècle, 43 au XV^e siècle, 44 au XVI^e siècle, 63 au XVII^e siècle, 28 au XVIII^e siècle, 42 au XIX^e siècle et 48 au XX^e siècle.

¹⁸ Notons que de nombreux adjectifs comme *beau, gros, petit, léger, doux, fou, noble, sage, vilain, etc.*, ne comptant que quelques attestations pour chacun, peuvent s'insérer dans le SN *aucun* N : 18 adjectifs au XIII^e siècle, 36 au XIV^e siècle, 44 au XV^e siècle, 40 au XVI^e siècle, 57 au XVII^e siècle, 27 au XVIII^e siècle, 35 au XIX^e siècle et 41 au XX^e siècle.

¹⁹ Les constructions directes de *aucun* se font principalement avec l'indéfini *autre* et d'une façon moindre avec les adjectifs *juste, galant, envieux, inutile, impur, méchant, bon, beau, mauvais...*

²⁰ *Aucun* peut se joindre indirectement via la préposition *de* uniquement à des adjectifs (*rare, meilleur, bon, arrêté, fixe, formel, réel, véritable, heureux, fixe, nécessaire, utile, gros, galant, joli, aimable...*). Notons la régression de ces constructions indirectes au cours du XIX^e siècle (10 attestations) que nous trouvons employées avec les adjectifs *bon, comparable, efficace, essentiel, fort, inutile, net, pire, positif* et *urgent*. Cette régression se confirme au cours du XX^e siècle (6 attestations). Les dernières constructions indirectes se trouvent utilisées avec les adjectifs *digne, extraordinaire, inutile précis, riche* et *salubre*.

²¹ La majorité des exemples rencontrés dans notre corpus sont calqués sur le modèle des phrases données par Féraud (1787 : 204) nécessitant la présence de *en*. À côté de ces emplois, nous avons trouvé également quelques exemples où *aucun* est représentant de certains noms (*chevaliers, leçons, mauvais ministres, mots...*), ce qui équivaut à l'emploi de *en*.

²² On dirait que, lorsque *aucun* a pris une valeur négative, l'expression *d'aucuns* s'est figée pour dénoter sans ambiguïté le sens d'indéfini positif. Le figement est visible dans les exemples où *d'aucuns* peut suivre des prépositions (...à/par *d'aucuns*...) ou apparaître comme objet direct (...punir *d'aucuns* *qui*...) ou comme sujet (*D'aucuns* *qui*...). Dans ce cas, comme la préposition *de*, dans *d'aucuns*, ne joue plus son rôle de préposition, on pourrait parler d'une lexicalisation de l'expression.